RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01868
Numéro SIREN : 440 268 589
Nom ou dénomination : ABALONE TT 49-85

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2023 sous le numéro de dépôt 20115

Déposé au Greffe
le 22 SEP. 2023
sous le N° 2015
RCS N° 01B1868

SAS ABALONE TT 49-85

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS ABALONE TT 49-85

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

COMPTES ANNUELS

44800 ST HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)	36 170.00		36 170.00	36 170.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 239.45	3 239.45		-16.56	16.56	100.00
	Autres immobilisations corporelles	41 538.77	33 473.82	8 064.95	7 803.71	261.24	3.35
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	6 749.00		6 749.00	4 378.00	2 371.00	54.16
	Autres immobilisations financières	1 115.00		1 115.00	1 115.00		
	Total II	90 711.28	38 442.33	52 268.95	49 620.15	2 648.80	5.34
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	916 948.41	13 932.06	903 016.35	476 102.51	426 913.84	89.67
	Autres créances	415 788.73		415 788.73	739 346.69	-323 557.96	-43.76
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 994.12		7 994.12	12 338.66	-4 344.54	-35.21
	Total III	1 340 731.26	13 932.06	1 326 799.20	1 227 787.86	99 011.34	8.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 431 442.54	52 374.39	1 379 068.15	1 277 408.01	101 660.14	7.96

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 864.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	143 671.02	287 763.86	-144 092.84	-50.07
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	127 363.09	95 907.16	31 455.93	32.80
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	381 034.11	493 671.02	-112 636.91	-22.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 327.00	19 327.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	19 327.00	19 327.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	29 830.56	14 883.61	14 946.95	100.43
	Emprunts et dettes financières diverses	71 857.56	75 189.08	-3 331.52	-4.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 011.81	139 353.25	7 658.56	5.50
	Dettes fiscales et sociales	710 798.45	517 353.90	193 444.55	37.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 208.66	17 630.15	1 578.51	8.95
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	978 707.04	764 409.99	214 297.05	28.03
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 379 068.15	1 277 408.01	101 660.14	7.96
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	978 707.04	764 409.99		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 184 007.08		4 184 007.08	3 202 793.07	981 214.01	30.64
Chiffre d'affaires NET	4 184 007.08		4 184 007.08	3 202 793.07	981 214.01	30.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			6 033.30		6 033.30	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			105 266.69	76 624.33	28 642.36	37.38
Autres produits			957.98	3 845.05	-2 887.07	-75.09
Total des Produits d'exploitation (I)			4 296 265.05	3 283 262.45	1 013 002.60	30.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			418 806.09	372 015.74	46 790.35	12.58
Impôts, taxes et versements assimilés			103 986.49	78 616.75	25 369.74	32.27
Salaires et traitements			2 874 616.28	2 196 347.37	678 268.91	30.88
Charges sociales			622 266.96	491 156.82	131 110.14	26.69
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 679.35	3 991.21	-311.86	-7.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 542.06	92.73	2 449.33	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			251.94	129.20	122.74	95.00
Total des Charges d'exploitation (II)			4 026 149.17	3 142 349.82	883 799.35	28.13
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			270 115.88	140 912.63	129 203.25	91.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	62 882.26	51 736.38	11 145.88	21.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	62 882.26	51 736.38	11 145.88	21.54
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	72 165.05	58 494.85	13 670.20	23.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	72 165.05	58 494.85	13 670.20	23.37
2. Résultat financier (V-VI)	-9 282.79	-6 758.47	-2 524.32	-37.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	260 833.09	134 154.16	126 678.93	94.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 835.00	-10 835.00	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		10 835.00	-10 835.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 706.00	-13 706.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		13 706.00	-13 706.00	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-2 871.00	2 871.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	65 214.00	13 808.00	51 406.00	372.29
Impôts sur les bénéfices (X)	68 256.00	21 568.00	46 688.00	216.47
Total des produits (I+III+V+VII)	4 359 147.31	3 345 833.83	1 013 313.48	30.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 231 784.22	3 249 926.67	981 857.55	30.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	127 363.09	95 907.16	31 455.93	32.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 379 068.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 184 007.08 Euros et dégageant un bénéfice de 127 363.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté

des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	37 899		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 239		
Installations générales agencements aménagements divers	26 713		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 885		3 941
TOTAL	40 838		3 941
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	5 493		2 371
TOTAL	5 663		2 371
TOTAL GENERAL	84 400		6 312

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			37 899	37 899
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 239	3 239
Installations générales agencements aménagements divers			26 713	26 713
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	14 825	14 825
TOTAL		0	44 778	44 778
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			7 864	7 864
TOTAL			8 034	8 034
TOTAL GENERAL		0	90 711	90 711

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 256		17	3 239
Installations générales agencements aménagements divers	19 925	3 082		23 006
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 870	598		10 468
TOTAL	33 050	3 679	17	36 713
TOTAL GENERAL	34 780	3 679	17	38 442

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 082				
Matériel de bureau informatique mobilier	598				
TOTAL	3 679				
TOTAL GENERAL	3 679				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	19 327				19 327
TOTAL	19 327				19 327

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	11 390	2 542			13 932
TOTAL	11 390	2 542			13 932
TOTAL GENERAL	30 717	2 542			33 259
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 542			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	6 749	6 749	
Autres immobilisations financières	1 115	1 115	
Clients douteux ou litigieux	16 718	16 718	
Autres créances clients	900 230	900 230	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 632	22 632	
Divers état et autres collectivités publiques	2 000	2 000	
Groupe et associés	368 579	368 579	
Débiteurs divers	22 577	22 577	
Charges constatées d'avance	7 994	7 994	
TOTAL	1 348 595	1 348 595	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 371		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	29 831	29 831		
Emprunts et dettes financières divers	71 263	71 263		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 012	147 012		
Personnel et comptes rattachés	349 273	349 273		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 258	71 258		
Impôts sur les bénéfices	18 302	18 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	226 372	226 372		
Autres impôts taxes et assimilés	45 594	45 594		
Groupe et associés	595	595		
Autres dettes	19 209	19 209		
TOTAL	978 707	978 707		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 598			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	24 577
Total	24 577

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	454
Emprunts et dettes financières diverses	1 421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 571
Dettes fiscales et sociales	210 718
Autres dettes	19 209
Total	301 373

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 994
Total	7 994

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 920 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	24 551
Total (1)	24 551

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	256 223
Total	256 223

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 766
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		3 766

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.90 %

ABALONE TT 49 - 85
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL: 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé concernent la société ABALONE FRANCE (directement ou indirectement) :

- *La S.A.S. Abalone France a établi un contrat de prestations de services et d'assistance avec notre Société pour une durée initiale de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. L'article 5.d) de la convention de prestations de services conclue avec la société Abalone Group (applicable par l'intermédiaire de la société Abalone France) relatif à la rémunération de cette dernière en contrepartie de l'usage des marques et des logos a été révisée à un taux de 0.89% du chiffre d'affaires de l'ensemble des bénéficiaires (sociétés visées par ladite convention) à l'exception des chiffres d'affaires d'ABALONE France, Impro Solutions, Quasar Formation, Terra Compétences, à compter du 1er juillet 2021.Ce taux sera porté à 1,1% à compter du 1er janvier 2022 et pourra faire l'objet d'une révision d'un commun accord entre les parties. Abalone Group facture ce montant calculé à Abalone France, qui le refacture ensuite aux sociétés visées par l'article 5.d) de la convention au prorata de leur chiffre d'affaires annuel.*

Fait à Saint-Herblain, le 25 mai 2022

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

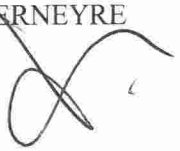
ABALONE TT 49 - 85
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT 49 - 85
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT 49 - 85
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL: 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 127363,09 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 143671,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 271034,11 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 221034,11 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 50000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 12,50 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			240 000,00 euros
31.12.2019			190 000,00 euros
31.12.2018			180 000,00 euros

ABALONE TT 49 - 85
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440268589 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

DEUXIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 127363,09 euro(s),
- Du poste « autres réserves » de l'exercice précédent d'un montant de 143671,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 271034,11 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

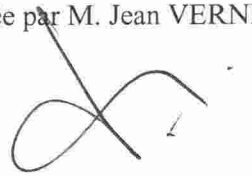
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 221034,11 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 50000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 12,50 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			240 000,00 euros
31.12.2019			190 000,00 euros
31.12.2018			180 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ABALONE agence d'emplois

www.abalone-interim.com

ABALONE a été labellisé Nantes 2013 Green Capital

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 Bis Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

CB 48,19 €

ARRIVE LE
08 SEP. 2023
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

Réf : n°de gestion: 2007B02612 et 2001B01868
Lettre recommandée n°1A20737529049

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2021 des sociétés :

- **ABALONE TT REZE**
- **ABALONE TT 49-85**

Ainsi que 2 chèques d'un montant de 48,19 euros à l'ordre du Greffe du tribunal de commerce, pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Service Juridique
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nadège LIGNON
Directrice Générale Adjointe

CERTIFICATION QUALITE SKAN Abalone Group
UNGLOBAL COMPACT WE SUPPORT